Les formes de l'argumentation indirecte

Fiches de coursFrançais1re ES1re L1re S1re TechnoLa question de l'homme dans les genres de l'argumentation

L'argumentation indirecte relève de la persuasion et passe par le récit. De manière générale, on appelle « apologue » les récits brefs de fiction à visée argumentative.

1 La fable

A Définition

« Fable » vient du latin fabula qui signifie « parole ». « Apologue » vient du grec apologos, qui signifie « discours sur quelque chose, narration ». Les deux termes sont employés de manière synonymique. On le voit dans cette définition donnée par La Fontaine :

L'apologue est composé de deux parties, dont on peut appeler l'une le Corps, l'autre l'Âme. Le Corps est la Fable ; l'Âme, la Moralité.

- Le récit s'organise autour d'animaux, de végétaux, ou d'hommes. Il peut être lu au premier degré, mais il a un sens second que le lecteur doit déchiffrer, ce sens est souvent d'ordre moral; l'apologue a donc une visée didactique.
- On analyse le récit (ou fable proprement dite) comme un exemple argumentatif et la moralité comme la thèse.

B Les fabulistes

- Les apologues du grec Ésope (VI^e siècle av. J.-C.), sont écrits en prose. Le récit, bref, est suivi d'une moralité explicite mise en valeur de manière didactique. Le poète latin Phèdre s'en inspire et écrit des recueils de fables en vers.
- La Fontaine trouve la plupart de ses sujets chez ces auteurs, mais aussi chez le fabuliste perse Pilpay. Il choisit le vers (souvent hétérométrique) et veut rendre les fables plus plaisantes tout en conservant leur caractère didactique.
- Au XX^e siècle, certains auteurs (Anouilh et Queneau par exemple) s'amusent à la réécriture des fables, souvent pour en détourner le sens et délivrer une autre moralité.

2 Le conte philosophique

- Comme le conte, c'est un texte assez court. Les personnages n'ont pas de réelle épaisseur psychologique ; ils incarnent une idée ou un type de comportement.
- Le conte philosophique développe, en passant par le récit, des idées qui pourraient aussi bien faire l'objet d'un essai philosophique. Ainsi, *Candide* de Voltaire propose une réflexion sur l'optimisme et constitue en fait une sorte de réponse au philosophe Leibniz.
- De plus, la trame narrative est prétexte à passer en revue les grands thèmes sur lesquels porte la réflexion des philosophes des <u>Lumières</u>: fanatisme, intolérance, monarchie, esclavage, religion...
- Le conte philosophique est un apologue dans le sens où il s'agit d'un court récit argumentatif, mais il s'en distingue dans la mesure où son but n'est pas de délivrer une moralité.

3 L'utopie

- En grec, topos signifie « lieu », u- peut renvoyer au préfixe privatif ou, ou au préfixe eu (« bien »). L'association des deux sens permet de définir l'utopie comme un monde idéal et heureux dans un non-lieu, c'est-à-dire qui ne saurait exister.
- L'utopie est un genre qui suit des règles précises. Le récit se déroule dans un lieu clos sur luimême et isolé du monde. Cette clôture permet de mettre en scène un monde autonome qui, privé du contact avec notre monde, a développé sa propre organisation, ses propres valeurs et ses propres règles.
- Le monde de <u>l'utopie inverse nos règles et nos valeurs</u> pour mieux en démontrer l'inanité. Sa fonction est avant tout <u>critique</u>. Elle permet une réflexion philosophique et politique.
- Thomas More fonde le genre en écrivant *L'Utopie* (1516). Du XVI^e au XVIII^e siècle, les utopies tendent à démontrer qu'il peut exister une organisation sociale autre, bénéfique à l'homme et dont il serait bon de s'inspirer pour réformer notre propre monde (Rabelais, Montesquieu, Voltaire...).
- Au XX^e siècle, des auteurs comme Orwell et Huxley écrivent des contre-utopies. Les caractéristiques narratives sont les mêmes que dans l'utopie, mais le monde représenté est un monde totalitaire.

La fable délivre, de manière plus ou moins explicite, une moralité. Le conte philosophique et l'utopie ne délivrent pas forcément de moralité, mais demandent une lecture au second degré pour bien en comprendre le sens